

Compte-rendu
Réunion du bureau du Conseil de Quartier Pigalle-Martyrs
Lundi 10 mars 2025
Mairie du 9^e – Salle du Conseil (à partir de 18h30)

Présents : Hélène D'AUDIFFRET, Michel GUËT, Emmanuel HEBRARD, Claire HINCELIN, Patricia JAFFRE-GRENIER, Marc MEDORI, Emmanuel MULSANT, Monique RANDRIAMAHEFA, Daniel STEINBRUNNER, Georges VAL, Christophe VARLEZ, Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusés : Elsa CARNEIRO, Annick PUYÔOU, Jean-Maurice ROY, Adeline GUILLEMAIN (élue référente).

Invitée : Juliette VIRET (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Paris).

1. Présentation de Détour par le CAUE

Juliette VIRET, architecte, chargée de mission au CAUE de Paris, présente au bureau l'application *Détour* et le processus de co-construction d'un parcours patrimonial dans ce cadre.

Les conseillers présents confirment qu'ils souhaitent consacrer une partie de leur budget d'investissement à la mise en place d'un tel parcours, étant précisé que l'architecture devra systématiquement être mise en relation avec les figures illustres ayant habité le quartier Pigalle-Martyrs.

Le CAUE reviendra vers les conseillers avec des propositions de thématique et de parcours intégrant cette contrainte.

2. Le budget participatif du 9

Les projets recevables à ce jour sont passés en revue. Ils seront redétaillés au bureau après validation en commission *ad hoc*. Le conseil de quartier décide à la majorité de soutenir (exclusivement) le projet « Une place Juliette Drouet plus verte et plus accueillante » sur le site dédié.

3. Point sur la réunion publique « Cybermalveillance »

La réunion publique aura lieu le 15 mai prochain à l'école du 5 Milton. En première partie, un agent du commissariat interviendra sur la partie « Prévention des arnaques et fraudes sur Internet ». En seconde partie, M. Samuel Comblez, Directeur adjoint de l'association e-enfance, psychologue, fera un focus sur les risques encourus sur Internet par les enfants et les adolescents.

Note post-réunion : en raison de contraintes techniques, la réunion publique doit être reportée au second semestre.

4. Point sur la fête de quartier du 22 juin

Il est rappelé aux conseillers que les agents de la mairie :

- pourront s'occuper de préparer tout le matériel en amont de la fête, dans une ou plusieurs camionnettes garées en mairie,
- mais que si aucun événement n'a lieu le même jour en mairie, ils ne pourront pas aider à l'installation le matin puis à la désinstallation le soir.

Les conseillers doivent donc prévoir d'être suffisamment nombreux pour s'occuper de la logistique le 22 juin.

Concernant les animations et la restauration :

- il est rappelé que 6 barnums en 3mx3m peuvent être mis à la disposition de la fête ;
- de nombreux musiciens ont été contactés par Marc Médori pour jouer tout au long de la journée :
 - l'agence immobilière de la place est d'accord pour fournir l'électricité,
 - une scène pourra être installée à proximité de celle-ci ;
 - 3 barnums sont nécessaires au niveau de la scène et de la sono.
- Hélène d'Audiffret s'occupe de contacter des artistes circassiens, qui pourraient préparer un spectacle en clin d'œil aux 150 ans du cirque Fernando ;
- des bénévoles de l'association solidaire *Tout autre chose* pourront proposer des sandwiches et cookies (1 barnum) ;
- le commerçant Aji Dulce vendra ses produits dans un food-truck installé rue Notre-Dame de Lorette ;
- l'AMAP sera représentée pour présenter ses activités et peut-être proposer une animation (1 barnum) ,
- le conseil de quartier tiendra un stand de présentation de ses activités (1 barnum).

Les conseillers doivent :

- dans un premier temps, se mettre d'accord sur d'autres animations et demander des devis en conséquence ;
- proposer des adresses exactes auxquelles les pompiers pourraient poser en hauteur leurs 2 banderoles bifaces.

5. Questions et annonces diverses

5.1. Verbalisation de cyclistes

Des contrôles de la police municipale visant les cyclistes ont été récemment organisés en bas de la rue des Martyrs (il est précisé que ce type d'opération sera renouvelé). Le bureau souhaiterait que des contrôles similaires soient organisés au carrefour du boulevard de Clichy et de la rue des Martyrs.

5.2. Illisibilité de la plaque sur l'immeuble Bouglione

Le bureau demande un devis pour la pose d'une contre-plaque qui permettrait de rendre le texte lisible. Il votera pour financer ou non la plaque sur son budget d'investissement à partir de cette information.

Note post-réunion : la majorité des votants choisit de financer la pose d'une contre-plaque opaque (11 votes pour / 3 contre).

6. Agenda

La prochaine réunion de bureau aura lieu le 8 avril dans les locaux de l'association *Tout autre chose* à partir de 19h.